ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

myofasciite à macrophages

Question écrite n° 11244

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le problème posé par l'association d'Entraide aux malades de la myofasciite à macrophages (E3M), concernant une nouvelle maladie qui se répand, avec plus de 350 cas actuellement, suite aux campagnes de vaccination intensives de 1993-1994, ce qui laisse suspecter une origine vaccinale aluminique. Cette myopathie se traduit par des symptômes caractéristiques et demande une prise en charge des patients qui en sont atteints, avec peut-être une révision des méthodes de vaccination. Il lui demande quelles sont ses intentions en réponse aux propositions de l'association E3M et rassurer les malades atteints par ce nouveau mal.

Texte de la réponse

En l'état actuel des connaissances, la myofasciite à macrophages est une lésion histologique de découverte encore récente. Les premières investigations réalisées par l'Institut de veille sanitaire ont évoqué l'hypothèse d'un lien avec la présence de sels d'aluminium utilisés comme adjuvants vaccinaux ; cependant, elles ne permettent pas de conclure quant à l'existence d'un lien entre la lésion histologique et les symptômes, variables et peu spécifiques, que présentent des personnes porteuses de cette lésion. Le diagnostic clinique en est donc rendu particulièrement difficile et incertain. C'est la raison pour laquelle plusieurs approches ont été développées. D'une part, des recherches biologiques ont été entreprises, notamment par les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et du Commissariat à l'énergie atomique, afin d'explorer les mécanismes qui pourraient expliquer l'apparition de cette lésion. D'autre part, une nouvelle enquête épidémiologique a été initiée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSaPS), dans le cadre de la pharmacovigilance, dont les résultats sont attendus dans le courant de l'année 2003. Sans attendre l'ensemble de ces résultats, une information des organismes sociaux et de reconnaissance du handicap a été réalisée pour faire connaître les spécificités de la myofasciite à macrophage, tout en tenant compte des incertitudes scientifiques persistantes, dans le but de faciliter la prise en charge des personnes porteuses de cette lésion. La publication de résultats scientifiques contributifs établissant l'existence d'un lien entre cette lésion et les tableaux cliniques observés, qui apporterait à cette entité un statut nosologique de maladie, ferait bien entendu l'objet d'une information spécifique du corps médical et des organismes sociaux et de reconnaissance du handicap, afin d'améliorer la prise en charge de ces malades.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11244
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE11244

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 février 2003, page 681
Réponse publiée le : 25 août 2003, page 6736